

Papier de reprographie blanc

Stratégie achat de l'Etat 2020 - 2024

Chiffre clé

19,6 millions d'euros
de dépenses par an



Les achats de papier de reprographie aujourd'hui

Le montant des dépenses de l'État s'élève à un total de 19,6 millions d'euros par an.

Les 6,3 millions de ramettes commandées chaque année représentent moins de 3% du marché français.



Les pratiques actuelles de l'Etat

Les achats de papier de reprographie blanc sont mutualisés auprès de l'UGAP depuis 2006 pour l'ensemble des ministères à l'exception de celui de l'Éducation nationale. La convention DAE/UGAP actuellement en cours a été passée pour 3 ans à compter du 5 mai 2019.

Les achats ne portent que sur du papier écoresponsable, c'est-à-dire recyclé ou issu de forêts gérées durablement. 85% des commandes sont réalisées en ligne et les services de l'État recourent à la carte achat dans 57% des cas.

Par ailleurs la loi de transition énergétique pour une croissance verte de 2015 et la feuille de route pour une économie circulaire de 2018 fixent des objectifs ambitieux aux collectivités publiques en matière de baisse de leurs consommations et de recours au papier recyclé.



Le marché fournisseurs

Le secteur économique est complexe du fait de l'intervention d'un grand nombre d'intermédiaires : les fabricants de matière première (bois), les fabricants de pâte à papier vierge ou recyclée, les fabricants de feuilles de papier ainsi que les distributeurs.

Les fortes tensions existant sur le marché économique mondial sont à l'origine de pénuries récurrentes posant une problématique de sécurité d'approvisionnement. Ces tensions conduisent également à une forte hausse des prix depuis quelques années.

Les objectifs de l'Etat

- Réduire l'empreinte écologique du papier
- Obtenir des prix performants et réduire le coût complet
- Assurer la sécurité des approvisionnements
- Soutenir l'insertion sociale et le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

La stratégie achat 2020 - 2024

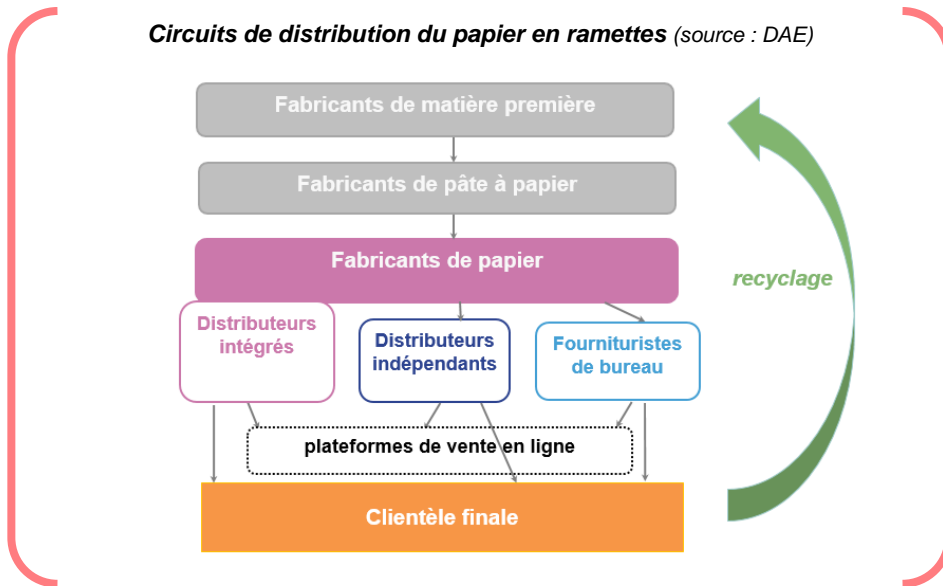


Le périmètre

La stratégie d'achat concerne les achats de papier de reprographie blanc format A3 ou A4 au grammage standard (70 à 90 grammes) en palettes ou cartons.

Les prestations de livraison avec ou sans services associés, dont la dépalettisation et la livraison à l'étage, sont concernées.

Sont exclus du périmètre de la stratégie les achats de papier de reprographie blanc sur d'autres formats que ceux susmentionnés, le papier de reprographie de couleur ou encore les papiers de reprographie dit « spéciaux » (forts et très faibles grammages, surfaçage particulier, etc.).



Comment et par qui a-t-elle été élaborée et validée ?

La stratégie achat a été élaborée par l'équipe segment interministérielle « *environnement de travail* ».

Elle a été validée par la DAE le 13 novembre 2019 en comité des achats de l'Etat réunissant les responsables ministériels des achats de chaque ministère sous la présidence du directeur des achats de l'Etat.

A qui s'applique-t-elle ?



La stratégie d'achat s'applique à l'ensemble des services de l'Etat y compris le ministère de l'Education nationale (administration centrale et services déconcentrés) en France métropolitaine.



Les axes de la stratégie

Optimisation de la performance économique



- Le surcoût éventuel de l'achat de papier recyclé sera compensé par une baisse des consommations et l'achat de papier moins blanchi.
- Les commandes en ligne et par carte achat seront généralisées en vue de rationaliser les coûts de process internes.

Performance environnementale



- Dès 2020, l'État recourra exclusivement au papier recyclé (blanc ou gris) avec la mise en place d'un catalogue restreint auprès de l'UGAP.
- A défaut de papier recyclé, le reste des commandes portera sur du papier issu de forêts gérées durablement afin d'assurer un approvisionnement 100 % écoresponsable.
- Les quantités consommées seront réduites de 30 % en 2023 par rapport à 2018.
- La collecte séparée et de qualité des papiers usagés sera effectuée sur 100% des sites de l'Etat (en administration centrale et en services déconcentrés) afin d'en assurer la revente par la direction nationale des interventions domaniales, dès lors que cela est possible.

Performance sociale



Pour chaque nouveau support contractuel, UGAP ou Education nationale, l'insertion d'une clause de progrès social sera étudiée :

- soit avec l'implication du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la réalisation des prestations objet du marché ;
- soit par une clause d'insertion des publics éloignés de l'emploi ou une clause de formation sous statut scolaire des jeunes en situation de décrochage.

Limitation du risque de rupture d'approvisionnement



L'accord-cadre UGAP et les marchés subséquents seront multi attributaires.

Les bénéfices pour les services

- *Un choix de papiers blancs écoresponsables à des prix proches de ceux du secteur économique.*
- *Une limitation du risque de rupture d'approvisionnement. Un gain de temps et la limitation des risques de litiges avec la commande en ligne. De plus, le taux de marge de l'UGAP est minoré si cet outil est utilisé.*
- *Pour faciliter l'atteinte des objectifs, des actions de communication seront mises en œuvre.*

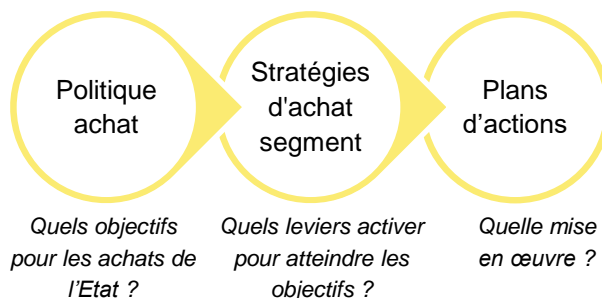
Mémo sur les achats de l'Etat

La politique achat de l'Etat

Elle est au service des politiques publiques et se décline autour de **5 axes** :

- contribuer à la **réduction des dépenses** de fonctionnement ;
- prendre en compte les **objectifs environnementaux** ;
- promouvoir la mise en œuvre des **clauses sociales** dans les marchés ;
- favoriser l'accès des **PME** à la commande publique ;
- inciter à l'**innovation**.
- **16 domaines** d'achat (ex. informatique et télécommunication)
- **65 segments** d'achat (ex. matériel informatique ; prestations informatiques ; etc.)
- **378 sous-segments** d'achat (ex. micro-ordinateurs ; serveurs ; etc.)

La nomenclature achat



Les leviers achat

Les leviers les plus couramment utilisés par l'acheteur sont notamment :

- l'**allotissement** ;
- la **mutualisation** des achats ;
- la **standardisation** des besoins ;
- la **négociation** dès que le code des marchés publics le permet ;
- l'**intégration de clauses** sociales et environnementales
- elle **définit les leviers et les objectifs de performance** attendus sur un segment ;
- elle est élaborée sur la base d'une **analyse exhaustive des besoins** comme du **potentiel du marché** ;
- elle peut proposer, dans certains cas, des **leviers différents** selon les périmètres ministériels ;
- elle **précise le plan d'actions** et la structure contractuelle pour les années à venir ;
- elle est **appliquée par l'ensemble des services**.

La stratégie achat segment

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site internet de la direction des achats de l'Etat <http://www.economie.gouv.fr/dae> ou sur le Portail interministériel des achats, via cette adresse : <https://dae.alize.finances.rie.gouv.fr/sites/sae/accueil.html>

Contact : fpg.dae@finances.gouv.fr